

Christian Roche, *Paul Vigné d'Octon (1859-1943) : les combats d'un esprit libre, de l'anticolonialisme au naturisme*, Paris, L'Harmattan, 2009, 173 p.

Amaury Lorin

Qui se souvient aujourd'hui de Paul Vigné d'Octon (1859-1943) ? Rares sont sans doute les lecteurs auxquels l'auteur de *La Gloire du sabre* (Paris, Flammarion, 1900¹) et *La Sueur du bournous : les crimes coloniaux de la III^e République* (Paris, Guerre sociale, 1911²), pamphlets politico-militaires anticolonialistes ayant tous les deux subi les foudres de la censure de la III^e République impériale, évoquera quelque souvenir. Pourtant, ce personnage hors norme, semblant avoir passé sa vie à soulever de courageuses polémiques, gagne à être connu, tout autant que sa mémoire mérite d'être ravivée en 2009, alors que les débats historiographiques sur le passé colonial de la France sont encore loin d'être réglés.

Conçue en dix brefs chapitres, la stimulante petite biographie (par le format, 173 pages) que Christian Roche consacre au docteur Vigné, *Paul Vigné d'Octon (1859-1943) : les combats d'un esprit libre, de l'anticolonialisme au naturisme*, constitue, à ce titre, une contribution fort utile à la (re)connaissance de ce personnage atypique, parfois pris pour un « original », voire un farfelu, par ses contemporains et dont la conscience, lucide, presque anachronique, en tout cas largement à rebours de l'opinion colonialiste dominante de la Belle Époque, frappe l'esprit. L'ouvrage contribue plus largement à l'histoire, tant de l'anticolonialisme en France³, souvent minoré car considéré comme « à ranger parmi les mythes » selon l'appréciation d'Henri Brunschwig, que du naturisme⁴, jeune objet historique s'il en est.

Médecin de la Marine, député de l'Hérault (circonscription de Lodève) de 1893 à 1906, romancier prolifique et pamphlétaire virulent, Vigné oscille entre le statut d'imprécateur et celui d'expert ès affaires coloniales⁵. Épris de justice et de compassion pour la détresse humaine, il mène avec une ardeur impétueuse divers combats, notamment contre l'exploitation des peuples colonisés. Sa fougue s'illustre avec brio à l'occasion de fracassantes interpellations des gouvernements sur Madagascar. Porte-parole assurément le plus déterminé de l'anticolonialisme à la Chambre des députés, volontiers franc-tireur, Vigné se présente comme républicain « avancé », hostile aux opportunistes de la majorité gouvernementale. Élu à la Chambre en août 1893 aux côtés d'une cinquantaine de nouveaux députés, de gauche surtout, sur un programme de défense des viticulteurs du Midi, préférant la

¹ Rééd. Paris, Quintette, 1984.

² Rééd. Paris, Nuits rouges, 2001.

³ En particulier, Charles-Robert Ageron, *L'Anticolonialisme en France (1871-1914)*, Paris, PUF, 1973.

⁴ Arnaud Baubérot, *Histoire du naturisme : le mythe du retour à la nature*, Rennes, PUR, 2004 ; et « Le corps du sauvage : l'imaginaire colonial des naturistes français », dans Christian Pociello *et al.* (dir.), *À l'école de l'aventure : pratiques sportives de plein air et idéologie de la conquête du monde (1890-1940)*, Paris, Presses universitaires du Sport, 2000, p. 185-194.

⁵ Gilles Manceron, « La gauche et la colonisation », dans Jean-Jacques Becker *et al.* (dir.), *Histoire des gauches en France*, Paris, La Découverte, 2004, vol. 1, p. 531-544.

polémique aux séances de travail parlementaire, Vigné est un sentimental : il est profondément ému et passionnément indigné par les abus dont il est témoin lors de ses séjours en Afrique subsaharienne (en Guinée en 1885 puis au Sénégal en 1886), une expérience fondatrice qu'il porte ensuite avec véhémence à la tribune et qui nourrit, dès lors, toute sa carrière politique. Parallèlement à la députation, l'activité journalistique et littéraire de Vigné reste considérable.

La colonisation suscite, au sein du courant républicain – à gauche donc –, une opposition fondée sur l'argumentation traditionnelle de la pensée des Lumières, c'est-à-dire le refus de principe des conquêtes et de la domination coloniale au nom des droits de l'homme et d'un idéal de liberté universelle. Vigné est représentatif en cela d'une tendance soucieuse de rapidement politiser la « question coloniale ». Alors que les radicaux passent sans transition de la vitupération à la gestion, voire à l'affairisme colonial, les socialistes constituent l'avant-garde qui propose au Parlement les réformes nécessaires, selon eux, pour une gestion plus républicaine et donc plus juste des populations dominées. Étroitement circonscrite, cette implication des élus ne repose toutefois que sur une poignée d'auteurs. Parmi eux, Paul Vigné d'Octon ou Gustave Hervé, *leader* socialiste antimilitariste (jusqu'en 1912) : leur anticolonialisme coïncide avec un pacifisme qui s'inquiète – à juste titre – des tensions suscitées par les rivalités coloniales.

Adeptes et défenseurs, avant l'heure, du naturisme, auquel il consacre le dernier tiers de sa longue vie, l'étonnant docteur philanthrope est, par ailleurs, l'un des précurseurs d'une hygiène de vie et d'une médecine naturelle admises et reconnues aujourd'hui. Le château d'Octon (Hérault) se transforme chaque été en « Maison du Soleil », dirigée par un Vigné doyen des médecins naturistes français. Héliothérapie dans un solarium attenant au parc, hydrothérapie dans l'ancienne orangerie, etc., le va-et-vient croissant des curistes fait jaser les villageois. On sait le vieux médecin fantasque. Ses détracteurs sont nombreux. Comme en politique, l'activisme à contre-courant de Vigné perturbe : le docteur travaille quotidiennement à une « Bible du naturisme », restée inachevée, rassemblant les théories et pratiques qu'il recommande. Passionné, Vigné semble, en tous domaines, toujours en avance sur les idées de son temps.

Représentatif de ce que fut – ou trop peu – l'anticolonialisme en France à la Belle Époque, Vigné, parlementaire humaniste qui fait graver sur sa tombe l'épithète « J'ai fait du soir de ma vie une aurore », suscite une légitime curiosité. Isolé, solitaire, déroutant, sans doute trop polémique, le député de Lodève se range parmi les adversaires d'une certaine colonisation. Mais, écrasé par les plus brillants des interpellateurs du « groupe colonial » de la Chambre mené par Eugène Étienne, il n'en est pas le chef de file. L'Histoire, soucieuse de dégager les idées générales, n'a pas retenu son nom. Une injustice heureusement et utilement rétablie par l'ouvrage de Christian Roche.